



Présents :

M. Lesigne, Vice-Président

J.-C. Billaut, P. Boissé, M. Braibant, C. Dreveau, E. Bricout, E. Fouquereau, M.-L. Gely, C. Georgelin, M. Guérin, E. Huguet, U. Krampl, F. Lafontaine, I. Laffez, F. Lecaille, C. Lecouvey, S. Leturcq, S. Osu, D. Roman, L. Seabra, G. Souesme, A. Thalineau, P. Vourc'h, M. Zapata

Invités : I. Guillouet

Excusés :

E. Buffenoir, M. Chenetier, S. Chevalier, M. Desmedt, N. Dubouloz, M. Duclos, Ph. Foucher, G. Glevarec, V. Maillard, A. Maruani, P. Melé, E. Moyse, V. Pennequin, M. Porcheron, C. Rubio, G. Semedo, D. Ung



L'ordre du jour est le suivant :

1. Présentation du projet de CETU Informatique – Barthelemy SERRES
2. Présentation des actions RI/des services EURAXESS/LaBRI
3. Retour sur les attributions d'aides financières aux doctorants internationaux
4. Informations diverses

1. Présentation du projet de CETU Informatique – Barthelemy SERRES – Annexe 1

Les CETU (Centres d'Etudes et de Transfert Universitaire) sont des structures propres à l'université de Tours, dont l'existence ne repose pas sur un texte réglementaire.

Il s'agit, de bureaux d'études abrités par l'université, qui travaillent à la marge entre les unités de recherche et le monde extérieur. Ces structures originales peuvent à la fois réaliser des prestations pour des entreprises, des collectivités locales ou des associations, ou bien venir en appui aux laboratoires dans le cadre de programmes de recherche.

Ces outils de transfert de la recherche vers l'extérieur ont également pour particularité de devoir trouver un équilibre budgétaire entre recettes et dépenses (incluant la masse salariale).

Aujourd'hui, il existe plusieurs CETU :

- Dans le domaine des sciences sociales : ETICS adossée à l'unité de recherche CITERES



- Dans le domaine de la gestion patrimoniale des cours d'eau et zones humides : Elmis Ingénierie adossé aux unités de recherche CITERES et GEHCO
- Dans le domaine de la lutte antiparasitaire durable : Innophyt adossé à l'unité de recherche IRBI
- Dans le domaine des ultrasons : Althais. Ce CETU a fermé au printemps 2016. Après avoir bien fonctionné pendant 10 ans, la pertinence de cette structure n'était plus avérée.

Après ces rappels pour situer le contexte, Barthélemy Serres, Docteur-Ingénieur en Informatique, présente le projet de CETU dans le domaine de l'informatique scientifique baptisé **ILIAD3** (Innovation Logicielle en Imagerie et Acquisition de Données 3D). L'objectif de ce CETU est d'arriver à mener jusqu'à l'utilisateur l'informatique scientifique présente dans de nombreux projets innovants. L'idée de créer une telle structure fait suite à une forte demande pour des prestations de recherche appliquée nécessitant des développements logiciels, demande à laquelle le LI (Laboratoire Informatique) n'est pas en mesure de répondre. Le but d'un laboratoire de recherche n'est pas de proposer des produits finis. Ce CETU viendrait donc comme support à la recherche universitaire fondamentale et appliquée. Il aurait pour objectif un rôle de conseils, de conception et de développement d'applications en traitement et analyse d'images, mais également pour but de pérenniser des savoir-faire actuels et capitaliser des développements logiciels notamment ceux réalisés au cours des programmes de recherche. Pour résumer, le CETU ILIAD3 viendrait clarifier les rôles, répondre à une problématique, serait complémentaire du LI.

La base des laboratoires concernés est beaucoup plus large a priori que dans les autres CETU. ILIAD3 serait adossé aux unités de recherche : U930 Imagerie et Cerveau, LI, CESR et CITERES.

Le plan de charge et les modalités de fonctionnement ont été définis pour les 2 années à venir. Les axes retenus sont « traitement, analyse et visualisation d'images » et « acquisition et traitement de données 3D ». Le CETU ILIAD3 souhaite pouvoir démarrer dès que possible.

Après cette présentation, les membres de la commission recherche s'interrogent sur la durée de vie d'un CETU, sur les possibilités d'embauche pour mener à bien les objectifs, sur l'autofinancement attendu par les CETU.

Concernant la durée de vie, Emmanuel Lesigne précise qu'il n'y a pas de règlement écrit pour les CETU, seulement des règles du jeu. Les personnels de ces structures, qu'ils soient en CDD ou CDI, sont payés par l'université. Ce sont des personnels de l'université. La validation du modèle économique fait l'objet d'une réunion annuelle avec bilan d'activité complet et accord sur les éléments financiers. On observe une stabilisation des règles de fonctionnement de ces structures grâce notamment à un travail mené par Fabrice Gens.

Les CETU ne sont pas des structures privées, mais l'université a obtenu des financeurs que le coût complet des personnels puisse être éligible sur les projets.

Le projet ILIAD3 a des perspectives solides d'activités financées pour les deux années à venir. En plus de Barthélemy Serres qui sera à 100% sur le CETU, il y aura la possibilité d'embaucher des personnels sur des programmes de recherche dans lesquels le CETU sera impliqué. Au bout de ces deux années, la pérennisation du CETU sera étudiée.



Après ces échanges, la commission recherche émet un **avis favorable à l'unanimité** pour adresser ce projet de création de CETU au conseil d'administration de l'université.



2. Présentation des actions RI / des services EURAXESS / Labri – Annexes 2

Marc Desmet, vice-président en charge des Relations Internationales, présente les axes d'orientation de la politique internationale de l'université. Il rappelle que la politique internationale est souvent une politique d'opportunité basée sur des liens tissés entre deux établissements que ce soit pour le volet formation ou pour le volet recherche. Le souhait de l'université de Tours est de développer une stratégie qui permette d'aller sur des zones géographiques identifiées, de bâtir des alliances pérennes pour tendre vers du jumelage, d'accentuer l'ouverture vers les pays du sud qui représentent un secteur émergent (continent africain, Amérique du sud, Asie du sud-est).

Marc Desmet précise qu'il s'attache depuis son arrivée à faire le tour de toutes les unités de recherche et de toutes les composantes pour échanger et développer en cohérence ces axes stratégiques.

Pour rendre plus opérationnel les décisions en matière de politique RI, une CORI (Commission Relations Internationales) a été mise en place. Des appels à projets vont également être lancés.

Emmanuel Lesigne précise qu'en parallèle, il faut également monter des projets européens. Il est avéré que la France ne dépose pas suffisamment auprès de ce guichet. Cet axe est davantage piloté par la DRV à laquelle la CMER (Cellule Mutualisée Europe) est rattachée.

Après la présentation de la politique des relations internationales, Ludovic Michel, du centre de services EURAXESS rattaché à la direction des RI, présente ce réseau européen composé de plus de 480 centres de services et présent dans plus de 40 pays. Ce réseau « *a pour vocation de lever les obstacles liés à la mobilité des chercheurs* ». Il s'agit d'accompagner les unités de recherche dans l'accueil de chercheurs internationaux.

Pour mener à bien cette mission, il existe plusieurs outils :

- **EURAXESS Jobs** : plateforme en ligne pour déposer des annonces de recrutement. Cette plateforme reprend les annonces de certaines autres plateformes et permet de consulter des CV qui correspondent au besoin en termes de recrutement grâce à un moteur de recherche. C'est un service gratuit pour lequel il suffit de demander un accès à Ludovic Michel.
- **EURAXESS Services** permet de répondre aux besoins des chercheurs : les informer avant le séjour, leur faciliter l'installation, les conseiller durant toute la durée du séjour au niveau administratif, bancaire, logement, famille, sorties culturelles... Le retour des chercheurs étrangers et des unités de recherche est très positif sur la qualité de ce service.
- **EURAXESS Rights** est une ressource pour les aspects juridiques et légaux de la mobilité d'un chercheur.
- **EURAXESS Links** est un outil de réseautage pour les chercheurs européens actifs hors Europe

Germain Rousseau, du centre de services EURAXESS rattaché à la direction des RI en charge des coopérations internationales, présente ensuite la Base Recherche Internationale (LaBRI). Développée au sein de notre université, cette base est un outil unique en France. Elle représente une source d'information importante sur des données liées aux activités de recherche à l'international (colloques, mobilités entrantes et sortantes, publications, diplômes, projets...). Son objectif est de renforcer la visibilité des unités de recherche en valorisant, en communiquant et en pilotant les activités à l'international. Cette base permet de produire des chiffres clés fiables. Elle est alimentée grâce à l'enquête BQI (Bonus Qualité International) pilotée par le RED et la DRI via le réseau des CRI (Correspondant Recherche Internationale).

Après 4 années de fonctionnement, la base LaBRI avait besoin d'être améliorée pour répondre aux objectifs suivants :

- Renforcer la visibilité des actions réalisées par les laboratoires

- Faciliter la saisie effectuée par les CRI en vue de l'enquête BQI
- Améliorer le volume et la qualité des données
- Rendre cohérent notre SI en matière de coopération internationale

La version 2.0 dispose maintenant de nouvelles fonctions comme l'intégration d'un référentiel des établissements, une administration combinée « ville/pays/continent », la création d'alerte lors de la saisie et de statuts pour certains champs « déposé / actif / terminé »...

Ce travail a permis de construire la carte du monde interactive disponible sur le site des RI et les fiches pays. Ce sont des outils d'une grande qualité qui permettent d'avoir une vue complète et synthétique de nos partenariats.

Après cette présentation, Marc Desmet souligne l'importance du réseau des CRI et de l'enquête BQI qui sont essentiels dans l'alimentation de la base LaBRI.

Patrick Vourc'h précise que le travail du CRI d'une grosse unité est parfois difficile compte tenu du volume des saisies. Il demande s'il est envisageable qu'il y ait plusieurs CRI dans certaines unités.

La pratique jusqu'ici, c'est un CRI par unité. C'est au correspondant de répartir la charge de travail en saisissant les informations tout au long de l'année ou bien en une seule fois au moment de l'enquête BQI.

Ulrike Krampfl s'interroge sur les secteurs qui sont touchés par les nouvelles priorités en Asie. Marc Desmet répond que ce travail est en construction avec plusieurs laboratoires et composantes.

3. Retour sur les attributions d'aides financières aux doctorants internationaux

La commission d'attribution d'aides financières aux doctorants internationaux s'est réunie pour la seconde fois cette année le 14 novembre dernier.

Pour mémoire, une enveloppe de 20 000 € a été votée sur le budget 2016 de la commission recherche pour venir en aide à ces doctorants lors de leur séjour sur Tours lorsque leurs ressources (bourse ambassade ou autres) sont insuffisantes. La commission a retenu l'idée de prendre en charge leur loyer pour un séjour sur Tours sur la base d'une chambre en cité universitaire soit 300 € par mois et pour un maximum de 1 500 €.

Comme le prévoyait la procédure, un message a été adressé à tous les HDR pour qu'ils fassent remonter les dossiers des doctorants susceptibles de percevoir cette aide. Suite au bilan de la première session, un message a également été adressé directement à tous les doctorants en cotutelle, et une information a été mise en ligne sur le site de l'université. De plus, afin de faciliter l'étude des demandes, un dossier type avec une trame commune a été construit.

Sept demandes ont ainsi été réceptionnées et examinées par le bureau des écoles doctorales (6 SSBCV et 1 SHS), la commission a donné un avis favorable sur quatre dossiers. :

- **1 800 €** maximum pour Tania BITAR, doctorante en co-direction de thèse avec un organisme de recherche de Beyrouth (Liban), relevant de l'école doctorale SSBCV qui va passer 6 mois sur Tours entre octobre 2016 et mai 2017.
- **1 200 €** maximum pour N'Guessan Déto Ursul, doctorant en cotutelle avec la Côte d'Ivoire, relevant de l'école doctorale SSBCV qui va passer 6 mois sur Tours entre février et juin 2017.

- **1 700 €** maximum pour Oseikria Mouhamad, doctorant bénéficiant d'une bourse syrienne de 6 ans qui s'est brutalement interrompue. Il relève de l'école doctorale SSBCV et va passer 6 mois sur Tours entre septembre 2016 et février 2017.
- **1 500 €** maximum pour Etterd Makram, doctorant en cotutelle avec la Tunisie, relevant de l'école doctorale SHS et qui va passer 5 mois sur Tours entre février et juin 2017.

La commission recherche est amené à donner un avis sur deux dossiers de doctorants en cotutelle relevant de l'école doctorale MIPTIS qui ont suivi un circuit différent. Il s'agit de cas similaires mais qui relèvent d'une initiative de l'unité de recherche. En effet, le LI a apporté une aide individuelle de 732 € sur les crédits du laboratoire à SIDI ALY El Arby et à DJEDOUBOUM Assidé car la bourse de leur ambassade était insuffisante pendant leur séjour en France.



La commission recherche émet un **avis favorable à l'unanimité** sur ces aides attribuées à des doctorants internationaux lors de leur séjour sur Tours.

4. Informations diverses

Programmes transversaux :

L'université a soumis récemment à la Région et a présenté au CORIT (Conseil de la Recherche, de l'innovation et de la Technologie) les projets de la phase 2 pour le programme ARD Biomédicament, et le projet ARD Intelligence des Patrimoines. Sur ce volet IPAT, le CORIT a encouragé la Région à élever le programme au statut ARD.

Pôle alimentation / IEHCA / l'équipe alimentation :

Le poste de Mélanie Fauconnier (IGE) a été redéployé auprès de la MSH dans le cadre du pôle alimentation où il y a une vue plus transversale sur ce qui se fait à l'université sur la thématique de l'alimentation. Une nouvelle ligne dans le budget 2017 de la commission recherche a été votée pour financer 3 journées thématiques dont la première aura lieu en début année et sera pilotée par l'URA (Unité de Recherche Avicole). Il est également prévu en 2017 qu'une bourse de thèse Région soit dédiée à la thématique (assez large) de l'alimentation.

Pour mémoire, l'équipe Alimentation (LÉA) n'existera plus au 1^{er} janvier 2018 (voire au 1^{er} janvier 2017 si les membres de cette équipe ne sont pas en mesure de proposer un plan d'action commun).

Emmanuel Lesigne lève la séance à 16h50.



- Commission Recherche du 29 novembre 2016 -

Les annexes sont consultables sur le site Intranet « recherche-partenariat », recherche, Commission Recherche, Télécharger les PV des commissions recherche

